

KRONOS

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	KRONOS
Autres moyens d'identification	Décapant concentré puissant
Autres identifications	3025
Usage recommandé	Décapant.
Restrictions d'utilisation	Pour usage industriel et institutionnel seulement.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com
Numéro de téléphone d'urgence	Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060 Canutec, +1 613.996.6666, 24/7
Numéro de la FDS	0144

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

Page 01 de 06

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Benzyl alcohol	100-51-6	6.0 - 10.0	
Monoethanolamine	141-43-5	6.0 - 10.0	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, retirer les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets corrosifs.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système nerveux, poumons.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche. Mousse. Bruine d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Monoethanolamine	3 ppm	6 ppm	6 mg/m3			

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Douches, douches oculaires et système de ventilation adéquat.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Non parfumé
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	11.2 - 13.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	~ 100 °C
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.025 - 1.045
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

Page 04 de 06

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Benzyl alcohol	> 8.8 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1230 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)
Monoethanolamine	> 1.48 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1089 mg/kg (rat)	2504 mg/kg (rat)

Corrosion/Irritation cutanée

Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Corrosif pour les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes d'après les études sur des animaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Peut causer des effets sur l'enfant à naître selon des preuves limitées.

Fonction sexuelle et la fertilité

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

Page 05 de 06

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Laboratoire Lalema inc.

Date de préparation le 15 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée le 21 août, 2018

Avis Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

Identificateur du produit : KRONOS

FDS No. : 0144

Date de préparation : le 15 janvier, 2018

Page 06 de 06